

Lettre de mission de Madame Idoli CASTRO
Chargée de mission Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Madame la chargée de mission, chère collègue,

L'Université Lumière Lyon 2 renforce son engagement en faveur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme avec la création d'une mission dédiée à ces enjeux. Via l'institution de cette charge, elle s'inscrit dans le dispositif des référents « racisme et antisémitisme » organisé par le MESR.

Cette mission vise à prévenir les pratiques discriminatoires et à apporter des réponses adaptées en œuvrant de concert avec les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux agissant dans ces domaines. Vous aurez donc à représenter l'établissement dans les réseaux et événements en lien avec la politique de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Pour favoriser un environnement inclusif et respectueux pour toutes et tous, il s'agira de mener une action de sensibilisation à destination de l'ensemble de la communauté universitaire : les étudiants et étudiantes, ainsi que les personnels. Vous assurerez un rôle d'information et d'appui auprès de la Présidence, ainsi qu'une action d'écoute et de médiation pour faire remonter les informations, notamment en cas d'incident.

L'action menée revêtira diverses modalités :

- Collaborer avec les sections disciplinaires usagers et personnels, en coordination avec le service juridique.
- Identifier et documenter les actes et situations de discrimination raciale, ainsi que les manifestations de stigmatisation fondées sur l'origine ethnoculturelle ou l'appartenance religieuse (antisémitisme, islamophobie, négrophobie...).
- Etablir des éléments de veille permettant d'anticiper et prévenir les conflits en mettant à disposition des ressources institutionnelles, scientifiques, pédagogiques.
- Mettre en place un suivi rigoureux des dispositifs destinés à accompagner et soutenir les victimes de discriminations. Cela implique de renforcer la lisibilité et l'accessibilité des outils de signalement, et de garantir une communication claire et efficace à destination de l'ensemble de la communauté universitaire. Il importera également de développer et faire connaître les dispositifs de médiation afin de faciliter la résolution des conflits, et de mettre à disposition, sur une page dédiée et facilement accessible, des documents ressources.

Présidence

Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard - F69365 Lyon cedex 07
Tel. +33(0)4 78 69 73 32 - presidence@univ-lyon2.fr
www.univ-lyon2.fr

Enfin, pour promouvoir une culture de l'égalité et du respect au sein de l'université, il faudra :

- Déployer une offre de formation à destination des étudiantes et des étudiants, mais également à destination des personnels. Cette offre sera proposée en collaboration avec des organismes et associations reconnues sur ces sujets. Elle pourra aussi s'appuyer sur les compétences internes à l'établissement et sur les résultats de la recherche.
- Organiser des temps forts ou de conférences ciblées sous la forme d'évènements ponctuels.
- S'appuyer sur une politique culturelle engagée et en favorisant les initiatives étudiantes sur ces sujets.

Votre mission prend effet au 18 février 2025 et jusqu'au 31 août 2025. Elle donnera lieu à l'attribution de 32h d'équivalences horaires, à pratiser sur l'année universitaire 2024/2025. A échéance, la mission pourra être reconduite.

Je vous remercie, Madame la chargée de mission, chère collègue, de votre implication dans la réalisation de ces objectifs.

Lyon, le 3 juillet 2025

Isabelle von Bueltzingsloewen

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

